



UNION EUROPÉENNE

**OSCE Conférence d'examen
Varsovie, le 30 septembre 2010**

Déclaration de l'Union européenne - Séance d'ouverture

Monsieur le Président, Excellences, mesdames et messieurs,

C'est un honneur de m'adresser à vous, au nom de l'Union européenne, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence d'examen 2010 et plus particulièrement de son volet dimension humaine.

Je souhaiterais avant tout exprimer la gratitude de l'Union européenne au gouvernement polonais pour l'accueil chaleureux réservé à cette réunion. Je voudrais également saluer la Présidence en exercice kazakhe pour tous ses efforts à la tête de notre organisation. L'Union européenne est également très reconnaissante pour l'excellent travail, au service des Etats participants, de l'Ambassadeur Janez Lenarčič et du personnel du Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'Homme.

La conférence d'examen qui s'ouvre aujourd'hui à Varsovie est la principale enceinte dans laquelle les Etats participants à l'OSCE vont préparer le Sommet d'Astana des 1er et 2 décembre prochains. Nous devons en faire

le meilleur usage pour atteindre notre objectif d'un sommet doté d'un ordre du jour substantiel comprenant une claire réaffirmation de nos engagements et des mandats précis pour notre travail futur fixés dans un plan d'action. Nous devons à cet effet faire plein usage du travail effectué depuis le lancement du Processus de Corfou et des nombreuses propositions formulées au cours de l'année écoulée.

Je résumerai dans ce contexte les quatre priorités de l'Union européenne, dont certaines touchent directement la dimension humaine :

- le renforcement des capacités de l'Organisation dans les trois dimensions, pour promouvoir l'alerte précoce, la prévention et le règlement des conflits, la gestion de crise et la réhabilitation post-conflit, y compris en relation avec les conflits prolongés ;
- le renforcement de la mise en œuvre et un meilleur suivi des normes, principes et engagements de l'OSCE, en particulier les engagements de la dimension humaine ;
- le renforcement du cadre de la maîtrise des armements conventionnels, y compris les mesures de confiance et de sécurité et des progrès sur le traité FCE ;
- une attention accrue aux menaces transnationales dans les trois dimensions de l'OSCE.

Je rappellerai également la nécessité d'obtenir des avancées concrètes dans la résolution des conflits prolongés qui, année après année, continuent à affecter sérieusement la crédibilité de notre organisation et sa capacité à prendre en charge les défis sécuritaires qui se posent dans la région euro-atlantique et euro-asiatique.

Ainsi, espérons-nous atteindre les objectifs que nous avons fixés au Processus de Corfou, à savoir :

- restaurer la confiance, renforcer et moderniser la communauté de sécurité de Vancouver à Vladivostok ;
- préserver l'approche globale de la sécurité à travers les trois dimensions de l'OSCE ;
- préserver l'autonomie et l'intégrité des institutions de l'OSCE et s'assurer que ses structures exécutives puissent offrir une assistance optimale.

Notre organisation est fondée sur la conviction que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être. Cette conviction est la pierre angulaire de notre concept global de la sécurité. La mise en œuvre de nos engagements dans la dimension humaine est donc cruciale pour notre sécurité collective. Ce constat nous a amené à déclarer solennellement, à Moscou en 1991, que les engagements contractés dans le domaine de la dimension humaine étaient un sujet de préoccupation directe et légitime pour tous les Etats participants et qu'ils ne relevaient pas exclusivement des affaires intérieures de l'Etat. L'Union européenne continuera donc à lutter contre les violations des droits de l'homme, où qu'elles se produisent.

L'évaluation par les pairs pratiquée à l'OSCE et les recommandations formulées par ses institutions, loin d'être une mise au pilori, sont une chance pour les Etats participants. Elles sont une aide et une invitation à progresser, par un dialogue respectueux, dans la mise en œuvre d'une

communauté de sécurité fondée sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et des libertés.

Monsieur le Président,

L'Union européenne saisit cette occasion pour réitérer son inquiétude face à certaines dérives dans la zone OSCE quant au respect des droits de l'homme. Elle appelle tous les Etats participants à respecter leurs engagements. Plus particulièrement, l'Union européenne attend de tout Etat participant assumant la présidence de l'OSCE qu'il montre l'exemple et démontre un engagement sans faille en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et des libertés. A cet égard, il dépendra de nous qu'Astana symbolise un tournant majeur aux yeux des générations futures.

L'Union européenne n'estime pas être l'élève parfait à l'école des droits de l'homme. Elle accepte les critiques constructives. Renforcer la protection des droits fondamentaux est un objectif central de notre politique. C'est à cette fin que nous avons signé, le 7 décembre 2000 à Nice et réaffirmé le 1er décembre 2009 à Lisbonne, la Charte des droits fondamentaux, afin de rappeler nos valeurs de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité. Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, cette Charte est devenue un instrument juridiquement contraignant. A cet égard, nous saluons le travail de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne qui, depuis 2007, assiste les institutions compétentes de l'Union et des Etats membres, afin d'améliorer les garanties en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales. L'Agence organise, avec la collaboration des délégations de l'UE et de la Belgique auprès de l'OSCE,

un évènement en marge de cette conférence intitulé « Un droit fondamental: Asile, théorie et réalité ».

Je souhaiterais à cet égard souligner l'importance d'une collaboration optimale avec les autres organisations responsables en la matière. Notons en particulier le Conseil de l'Europe, qui partage avec l'Union européenne et l'OSCE des valeurs identiques, basées sur la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit. Rappelons également l'importance de la Cour européenne des droits de l'homme basée à Strasbourg, compétente pour statuer sur les requêtes individuelles ou étatiques alléguant de violations des droits énoncés dans la Convention européenne des droits de l'homme.

Cette conférence d'examen constitue une véritable opportunité de dialogue entre les représentants des gouvernements et de la société civile. L'Union européenne attache une grande valeur à la libre participation des organisations non-gouvernementales et salue le courage de leurs membres qui, souvent dans des circonstances difficiles, sont dans les avant-postes de la lutte contre le non-respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'Union européenne participera activement à cette conférence et n'hésitera pas à identifier clairement les domaines où des progrès restent à faire. Je citerai en particulier la liberté des médias, la liberté d'association, la situation des défenseurs des droits humains, l'abolition de la peine de mort ainsi que la lutte contre l'intolérance et la discrimination.

L'Union européenne réitère son plein soutien au Bureau des Institutions démocratiques et de Droits de l'Homme. Son impartialité et son autonomie en font une force motrice et doivent être préservés. Nous apprécions en particulier son expertise dans le domaine de l'observation électorale et exprimons le souhait de créer des mécanismes visant à renforcer le suivi et la mise en œuvre des recommandations du BIDDH en ce domaine.

Une atmosphère de compréhension et de confiance mutuelles retrouvées augure bien d'un sommet qui sera une excellente occasion de renforcer le processus de Corfou et d'évoluer vers une « OSCE + ». Le Sommet devra donner une impulsion nouvelle et mobiliser la volonté politique nécessaire pour venir à bout d'une série d'impasses qui entravent le fonctionnement de notre organisation depuis tant d'années.

En conclusion, l'Union européenne espère que la conférence de révision nous permettra de progresser vers une mise en œuvre plus solide et plus complète de nos engagements et de consolider davantage la dimension humaine dans notre concept global de la sécurité.

Je vous remercie de votre attention.

[paragraphe d'alignement]La TURQUIE, la CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE**, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats

potentiels; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, l'AZERBAÏDJAN, ANDORRE et SAINT-MARIN se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.